

Moi(s) sans Tabac

Prévention du tabagisme auprès de différentes populations cibles via le déploiement de l'opération Moi(s) sans Tabac

Populations concernées :

Etudiants, élèves, personnes sans emploi, salariés, agents, personnels ou patients des établissements de santé, habitants des quartiers prioritaires définis par la politique de la ville, personnes incarcérées

Milieus :

Milieu scolaire : collèges, lycées ; centres de formation d'apprentis ; universités/grandes écoles. Milieu du travail, établissements de santé, collectivités territoriales, structures intervenant dans le champ de l'insertion professionnelle, milieu carcéral.

Contexte

La prévalence du tabagisme en France est parmi les **plus élevées d'Europe** avec 32 % de fumeurs parmi les 15-75 ans (contre 16 % par exemple au Royaume-Uni), dont 27 % de fumeurs quotidiens. À 17 ans, environ **un jeune sur quatre fume quotidiennement**. Les inégalités sociales liées au tabagisme sont très fortes. Les personnes sans diplôme ou ayant les revenus les plus faibles sont près de deux fois plus nombreuses à fumer (près de 36 % d'entre elles fument quotidiennement) que les personnes ayant un diplôme supérieur au bac ou ayant les revenus les plus élevés, pour lesquelles la prévalence du tabagisme quotidien est d'environ 20 %. Par ailleurs, 44 % des demandeurs d'emploi fument quotidiennement contre 29 % des actifs en emploi. Afin de favoriser des démarches d'arrêt du tabac chez les

fumeurs, Santé publique France s'est inspiré de la campagne britannique de marketing social Stoptober, qui a fait ses preuves en Angleterre⁽¹⁾. Lors de sa première édition, en 2016, **Moi(s) sans tabac** a permis de générer environ **380 000 tentatives d'arrêt du tabac**⁽²⁾.

Objectifs principaux

- **Encourager la participation** de différentes populations à l'opération nationale Moi(s) sans tabac, de manière à engendrer chez les fumeurs des tentatives d'arrêt du tabac.
- **Soutenir les fumeurs** pendant leur tentative d'arrêt.
- **Encourager l'entourage** de ces fumeurs à être partie prenante de cette tentative.

Description de l'intervention

En complément du volet communication en médias déployé nationalement par Santé publique France, l'opération est développée en région par les agences régionales de santé (ARS), appuyées en cela par des organismes dits « ambassadeurs ». Ces organismes sont des associations intervenant dans le champ de la promotion de la santé ou de la prévention des addictions. Elles exercent une triple mission :

- plaider en faveur de l'opération Moi(s) sans tabac ;
- soutien méthodologique et formation auprès des porteurs de projets ;
- reporting.

Les coordonnées de ces organismes ambassadeurs pour chacune des régions sont disponibles sur simple demande à l'adresse :

moisanstabac@santepubliquefrance.fr

Les étudiants et structures souhaitant réaliser des actions Moi(s) sans tabac sont invités à se rapprocher des ambassadeurs afin de mieux connaître les publics prioritaires et les outils du dispositif. En ce qui concerne la réalisation d'actions en établissements scolaires dans le cadre de Moi(s) sans tabac, les étudiants devront se rapprocher du chef d'établissement qui leur indiquera la marche à suivre.

L'opération Moi(s) sans tabac se déroule en deux temps :

- en octobre, les fumeurs sont invités à préparer leur arrêt du tabac et à s'inscrire à Moi(s) sans tabac ;

- en novembre, ils réalisent leur tentative d'arrêt pendant trente jours.

Tout au long de l'opération, en lien avec l'organisme ambassadeur, des interventions seront réalisées auprès des fumeurs ou de leur entourage pour :

- présenter le dispositif Moi(s) sans tabac, le fondement scientifique de la tentative d'arrêt sur trente jours, la notion de défi collectif ;
- présenter les outils mis à la disposition des fumeurs : kit d'aide à l'arrêt, brochures, flyer, dispositif d'aide à distance Tabac info service (39 89, site, application smartphone, Facebook) ;
- informer sur le rôle des professionnels de santé dans l'accompagnement à l'arrêt ;
- informer sur les traitements efficaces pour arrêter de fumer⁽³⁾, les médicaments remboursés, le forfait de l'Assurance maladie⁽⁴⁾ ;
- organiser des événementiels, des défis, des actions collectives, ludiques, permettant de valoriser l'engagement dans Moi(s) sans tabac.

Toutes les actions bénéficieront de l'appui de l'ambassadeur et feront l'objet d'un reporting à son attention.

L'ensemble des outils sont disponibles gratuitement à partir de la mi-septembre 2018 sur le site :

<https://partenaires-mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>

(1) Brown J., Kotz D., Michie S., Stapleton J., Walmsley M., West R. How effective and cost-effective was the national mass media smoking cessation campaign 'Stoptober'? *Drug and alcohol dependence*. 2014; 135(100): p. 52-58.

(2) Guignard R., Richard J.-B., Pasquereau A., Andler R., Arwidson P., Smadja O., et al. Tentatives d'arrêt du tabac au dernier trimestre 2016 et lien avec Moi(s) sans tabac : premiers résultats observés dans le Baromètre santé 2017. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*. 2018 ; 14-15 : p. 298-309. En ligne : http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_6.html

(3) https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1718021/fr/arret-de-la-consommation-de-tabac-du-depistage-individuel-au-maintien-de-l-abstinence-en-premier-recours [dernière consultation le 14 août 2018]

(4) <https://www.ameli.fr/val-de-marne/assure/remboursements/rembourse/medicaments-vaccins-dispositifs-medicaux/prise-charge-substituts-nicotiniques> [dernière consultation le 14 août 2018]